

## **Analogie et grammaticalisation: Deux procédés du changement grammatical distincts mais complémentaires**

HAMIDA TRABELSI  
*Institut Supérieur des Études Appliquées  
en Humanités du Kef (Tunisie)*

**Résumé:** L'hypothèse généralement admise est que la grammaticalisation et l'analogie sont deux processus différents et même opposés. Alors que l'analogie rend compte des cas d'évolution sans produire des modifications dans la structure du système grammatical d'une langue, la grammaticalisation s'occupe plutôt de la « première origine des formes » en entraînant une réorganisation de tout le système.

Une étude de la formation et de l'évolution des morphèmes grammaticaux pousse la réflexion au-delà de cette évidence en présentant deux cas de figure :

- ou bien chacun de ces processus peut avoir lieu isolément
- ou bien les deux processus peuvent être associés.

Notre objectif est de montrer que les différences qui s'établissent entre les deux procédés font leur complémentarité. L'analogie se présente, à cet égard, comme palliatif à l'arbitraire individuel. Elle constitue un moyen de régularisation assurant l'harmonisation du système dont la cohérence a été perturbée et même déformée par le recours aux mécanismes de la grammaticalisation, tels que la métaphorisation et la réanalyse.

Il faut pour cela repérer, dans un premier temps, sur la base de cette définition contrastive, les spécificités de ces deux procédés du changement grammatical, en mettant l'accent en particulier sur leurs effets quant au système grammatical et la nature diverse de leur champ d'application (l'analogie agit sur l'axe paradigmatique, alors que la grammaticalisation s'intéresse à l'axe syntagmatique).

Nous avons essayé de démontrer, dans un second temps, quel effet a l'analogie sur la grammaticalisation, en tant que procédé diachronique qui permet de généraliser les règles en introduisant dans le système grammatical des formes qui ne devraient pas y exister. L'analogie consiste ainsi à établir l'uniformisation du système, par la réduction des formes déviantes. L'interaction entre ces deux processus, ou entre le régulier et l'irrégulier met en exergue l'aspect dynamique de changement grammatical. Pour illustrer cette réflexion, nous proposerons d'étudier certains cas du changement grammatical, en particulier celui de la préposition en français.

**Mots-clés :** analogie, grammaticalisation, changement diachronique, réanalyse, préposition.

**Abstract:** The generally accepted hypothesis is that grammaticalization and analogy are two different processes and even opposed. While the analogy reflects the event of changes without producing changes in the structure of the grammatical system of a language, grammaticalization rather takes care of the "first origin of forms" by leading to a reorganization of the entire system. A study of the formation and evolution of grammatical morphemes pushes thinking beyond the obvious by presenting two scenarios: either each of these processes can occur in isolation, or both processes may be associated.

Our goal is to show that the differences between the two processes are in complementarity. The analogy is present, in this respect, as a palliative for the arbitrary individual. It is a way of ensuring harmonization of the regulation system, whose consistency has been disrupted and even distorted by the use of mechanisms of grammaticalization such as metaphorization and reanalysis.

This requires identifying, initially on the basis of this contrastive definition, the specifics of these two methods of grammatical change, focusing particularly on their effects on the grammatical system, and the diverse nature of their application field (analogy deals with the paradigmatic axis, while grammaticalization focuses on the syntagmatic axis).

We try to demonstrate, in a second time, what effect has the analogy of grammaticalization as a diachronic process that allows to generalize the rules, by introducing into the grammatical system of forms that should not exist there. The analogy consists into establishing and standardizing the system, by reducing deviant forms. The interaction between these two processes, or between regularity and irregularity, highlights the dynamic aspect of grammatical change. To illustrate this point, we will propose to study some cases of grammatical change, especially that of the preposition in French.

**Keywords:** analogy, grammaticalization, diachronic change, reanalysis, preposition.

## **Introduction**

La grammaticalisation et l'analogie constituent deux mécanismes importants observés lors des processus de changement linguistique en général et grammatical en particulier. Dans la littérature scientifique, on constate que ces deux notions entrent en concurrence : selon le point de vue défendu, les chercheurs optent principalement pour l'une ou l'autre notion bien qu'on reconnaisse communément l'existence (et l'importance) des deux. Cet article est consacré à ces deux mécanismes cruciaux, dans

lequel nous tenterons de nuancer notre point de vue suite aux débats récents.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, parcourons le plan de notre proposition. Nous commencerons par une étude de la littérature qui comporte un aperçu des différents points de vue de linguistes sur la question du rapport entre la grammaticalisation et l'analogie en essayant de caractériser ces deux notions. Ensuite nous présenterons l'analogie telle qu'elle apparaît dans le cadre théorique de la grammaticalisation. En dernier lieu nous mettrons en exergue la spécificité de chaque phénomène.

## **I. Étude de la littérature : Rapport entre la grammaticalisation et l'analogie**

Ce chapitre rappelle quelques repères à propos de la grammaticalisation et l'analogie. Nous commencerons ce tour d'horizon de la littérature par une section consacrée à la leur définition.

### **1. Définitions**

#### **1.1. L'analogie : du logique au linguistique et du synchronique au diachronique**

Notre objectif n'est pas de faire l'historique de l'analogie mais de montrer les différents aspects acquis au long des siècles, afin de mieux saisir son introduction dans le domaine linguistique et son appropriation d'une posture diachronique.

Contrairement à la grammaticalisation, cette notion est ancienne et sa définition est déjà posée depuis l'antiquité. Aristote (n.d./1980) la définit ainsi :

*Il y a analogie quand le second terme est au premier ce que le quatrième est au troisième ; on remplacera alors le second par le quatrième ou le quatrième par le second, et parfois on ajoute le terme auquel se rapporte celui qu'on a remplacé. Par exemple dans La coupe est à Dionysos ce que le bouclier est à Arès ; on appellera donc la coupe le bouclier de Dionysos, et le bouclier coupe d'Arès. Ou encore la vieillesse est à la vie ce que le soir est au jour, on appellera donc le soir : la vieillesse du jour, ou bien comme Empédocle, on dira de la vieillesse qu'elle est le soir de la vie ou le couchant de la vie<sup>1</sup>*

La lecture d'Aristote nous a enseigné quelques critères fondamentaux :

---

<sup>1</sup> Aristote, (n.d./1980). *La Poétique*. Seuil, chap. 21, p.109.

1. quatre termes interviennent nécessairement dans l'analogie, nous nous efforcerons toujours de les noter A, B, C et D par la suite ;

2. l'analogie est l'égalité de deux rapports si on note par A : B le rapport de deux termes, une analogie s'écrit donc  $A : B = C : D$ .

L'analogie, pour Aristote, est d'abord 'poétique' ou rhétorique avant de s'en servir comme outil de raisonnement pour réfléchir sur le juste et l'injuste dans l'*Éthique à Nicomaque*. Nous n'étudierons pas l'analogie comme figure logique. Pour cela contentons-nous de renvoyer aux travaux des Classiques et des encyclopédistes.

Le passage de l'analogie à la grammaire sera fait par les Anciens eux mêmes. Pour Varron (n.d./1954), cette notion va de pair avec celle de l'anomalie.<sup>2</sup> Si cette dernière est l'absence de règle, l'analogie est l'expression de la régularité. Cette opposition est déjà définie dans son livre *De lingua Latina* :

*Dans la conjugaison des verbes, beaucoup ont demandé si ce que l'on doit dire devait suivre la dissemblance ou la ressemblance. Relativement à cela, le rapport qui a pour origine la ressemblance sera appelé analogie, le reste étant appelé anomalie.*<sup>3</sup>

Cette distinction est reprise par Aulu-Gelle (cité par Salamanca, 1984) :

*L'analogie est la similarité des déclinaisons, elle est appelée proportion en latin, L'anomalie est le caractère inégal des déclinaisons conformément à l'usage.*<sup>4</sup>

Nous exploiterons cette question d'anomalie-analogie pour soutenir notre hypothèse dans cette contribution mais dans une perspective plus récente.

Au début de XIX<sup>ème</sup> siècle, les régularités analogiques des Classiques se trouvent confrontées aux lois phonétiques. En d'autres termes, après la « découverte » de ces dernières, les paradigmes de conjugaison ou de déclinaison d'un état passé apparaissent comme des « fausses analogies ». C'est grâce à Saussure, que reviendra la dignité du processus analogique dans la science linguistique en reprenant l'idée de l'analogie « réparatrice ». Pour lui, l'analogie est un phénomène

---

<sup>2</sup> Une grande question de l'Antiquité grammairienne sera connue comme la "querelle" des analogistes et des anomalistes. Pour les premiers, la langue est régulée par l'analogie, pour les seconds (les Stoïciens), la langue est dominée par l'anomalie.

<sup>3</sup> Varron, (n.d./1954). *De lingua Latina*. Les belles lettres. Paris.

<sup>4</sup> Aulu- Gelle. (Cité par Salamanca, F.José. (1984). La tradition historica de la analogia linguistica. *RSEL*, 14, 2. p. 372-373.)

synchronique qui contrebalance le désordre en morphologie introduit par les changements phonétiques diachroniques :

*L'analogie suppose un modèle, et son imitation régulière. Une forme analogique est une forme faite à l'image d'une ou plusieurs autres d'après une règle déterminée.*<sup>5</sup>

Ainsi le nominatif latin *honor* est analogique. On a dit d'abord *honōs* : *honōsem*, puis par rotacisation du [s] *honōs* : *honōrem*. Le radical avait dès lors une double forme ; cette dualité a été éliminée par la forme nouvelle, *honor*, créée sur le modèle de *ōrātōr* : *ōrātōrem*, etc.; par un procédé que nous ramenons au calcul de la quatrième proportionnelle : *ōrātōrem* : *ōrātōr* : *honōrem* : x → x = *honor*. « Pour contrebalancer l'action diversifiante du changement phonétique (*honōs* : *honōrem*), l'analogie a de nouveau unifié les formes et rétabli la régularité (*honor* : *honōrem*) ».<sup>6</sup>

Il s'agit bien de l'analogie d'Aristote qui fait intervenir quatre termes et que Saussure applique aux mots et aux formes. Cependant, il faut attendre son disciple Meillet pour admettre que ce phénomène soit diachronique.<sup>7</sup>

## **1.2. La grammaticalisation : D'un simple phénomène diachronique à une théorie du changement grammatical**

Les recherches sur le changement grammatical ont commencé depuis le XVIII<sup>e</sup>, à travers des idées généralement avancées par des philosophes, tels que Condillac, et des philologues tels que, F. Schlegel et W. von Humboldt (cités par Lehmann 2002, Hopper et Traugott, 1993).<sup>8</sup> Toutefois, A. Meillet (1982) a été le premier à introduire le terme *grammaticalisation*, dans un article paru en 1912, sous le titre « L'évolution des formes grammaticales » pour désigner le procédé qui permet *l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome*.<sup>9</sup>

<sup>5</sup>Saussure, F. De. (1995). *Cours de linguistique générale*. Payot. Paris.

<sup>6</sup>Saussure, F. De. (1995). *op.cit.*

<sup>7</sup>Nous développerons cette section dans ce qui suit.

<sup>8</sup>Pour plus de détails, v. Lehmann, CH. (2002). *Thoughts on Grammaticalization*, *ASSIDUE, Arbeitspapiere des Seminars für Sprachwissenschaft der Universität*. Erfurt, pp.1-7 & Hopper, P. et Traugott, E. (1993). *Grammaticalization*, Cambridge. University Press, pp. 18-30.

<sup>9</sup> Meillet, A. (1982). L'évolution des formes grammaticales. *Linguistique historique et linguistique générale*. Champion. Paris, pp. 130-148.

Le premier exemple fourni par Meillet est celui du verbe *être* et du processus d'auxiliation : outre son sens plein ou sa « valeur propre » ( *je suis celui qui suis* ), le verbe *être* en français a également une valeur de copule ( *je suis malade* ) où, selon Meillet, *il n'est presque plus qu'un élément grammatical* ; enfin *dans ce qu'on appelle improprement l'auxiliaire, il n'est qu'une partie d'une forme grammaticale complexe exprimant le passé (je suis parti)*.

Ainsi, ce phénomène permet de transformer des éléments catégorématiques en syncatégorématiques, favorisant ainsi des changements à différents niveaux.

Pendant le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, les travaux de Givón (1991), Lehmann (2002), Hopper & Traugott (1993) et bien d'autres, ont repris et approfondi la problématique de l'évolution des formes linguistiques. Et, à la faveur de ce regain d'intérêt, le terme *grammaticalisation* est devenu la bannière d'un paradigme théorique beaucoup plus ambitieux qui repose sur deux principes fondamentaux, à savoir, l'unidirectionnalité et la spécificité.

La nature constitutive du processus en tant que *mouvement spécifique et conjonction spécifique de mécanismes unidirectionnels*<sup>10</sup> sera considérée comme une régularité et la description du phénomène peut prendre l'aspect d'une théorisation scientifique.<sup>11</sup>

Mais si le statut de la grammaticalisation, comme processus et comme théorie, paraissait évident pour certains, ce n'était pas le cas pour d'autres, tels que les linguistes des travaux des *Languages Sciences*, qui se sont insurgés contre cette hypothèse et ont remis en question jusqu'aux principes définitoires de ce phénomène. Cette idée ne nous intéresse pas particulièrement.

Après avoir illustré quelques éléments de définition de l'analogie et de la grammaticalisation tels qu'ils sont présentés par certains linguistes et grammairiens, la question cruciale qui se pose dès lors est de savoir comment ces derniers ont conçu le type de rapport établi entre ces deux notions.

---

<sup>10</sup> Prévost, S. (2003). La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut. *Le français moderne*, CILF. Paris, p. 160.

<sup>11</sup> Les références à la grammaticalisation en tant que théorie ne manquent pas dans les ouvrages des linguistes. Cf. Hopper et Traugott (1993), Heine (1991).

## **2. Analogie / Grammaticalisation**

En gros, la question du rapport entre la grammaticalisation et l'analogie a suscité deux positions différentes parmi les linguistes, à savoir :

1. l'analogie et la grammaticalisation sont des phénomènes distincts et autonomes
2. l'analogie est un mécanisme du processus de grammaticalisation

### **2.1. L'analogie et la grammaticalisation sont des phénomènes distincts et autonomes**

D'après Meillet (1982), *l'innovation analogique et l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome, sont les seuls [procédés] par lesquels se constituent des formes grammaticales nouvelles*.<sup>12</sup>

Ce qui saute aux yeux, c'est que le linguiste opère une distinction entre d'une part l'analogie et d'autre part, la grammaticalisation. Cela n'empêche que les deux procédés partagent le même objectif, en fournissant une explication adéquate pour des innovations grammaticales et le même domaine d'application à savoir, le domaine grammatical.

Explorons plus en détail les caractéristiques de l'analogie qui seraient incompatibles avec la définition de la grammaticalisation. Meillet discerne une différence fondamentale entre la grammaticalisation et l'analogie :

*Tandis que l'analogie peut renouveler le détail des formes, mais laisse le plus souvent intact le plan d'ensemble du système existant, la "grammaticalisation" de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système*.<sup>13</sup>

Ainsi, contrairement à la grammaticalisation, l'analogie ne modifie pas la structure du système grammatical d'une langue. Mais elle ne fait que modifier la « forme concernée », de façon à la rendre iconiquement plus proche de la formulation qui, dans un système donné, est la plus canonique- soit par le nombre des termes qui offrent cette forme, soit par la fréquence de l'usage qui en est fait<sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> Meillet (A.), 1982, *Op.cit.*, p. 131.

<sup>13</sup> Meillet (A.), 1982, *Op.cit.*, p. 133.

<sup>14</sup> Marchello-Nizia, Chr. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*, Duculot. Bruxelles, p.86.

À cette opposition fondamentale Marchello-Nizia (2006) ajoute les traits distinctifs suivants:

1. *L'analogie ne modifie pas la catégorie du mot [...]. [Par contre] La grammaticalisation implique nécessairement un changement de catégorie du mot grammaticalisé.*<sup>15</sup>

2. *Contrairement à la grammaticalisation [qui est un phénomène complexe], l'analogie est un phénomène relativement simple*<sup>16</sup>

D'après cette vue, les deux procédés se définissent par des caractères opposés qui font qu'il s'agisse de deux phénomènes différents.

## 2.2. L'analogie est un mécanisme du processus de grammaticalisation

Hopper et Traugott (1993) estiment que l'analogie est l'un des deux mécanismes responsables de la grammaticalisation, l'autre étant la réanalyse :

*[...] the mechanisms by which grammaticalization takes place : reanalysis primarily, and analogy secondarily. Reanalysis and analogy have been widely recognized as significant for change in general, most especially morphosyntactic change. Reanalysis modifies underlying representations, whether semantic, syntactic, or morphological, and brings about rule change. Analogy, strictly speaking, modifies surface manifestations and in itself does not affect rule change. Although it does affect rule spread either with the linguistic system itself or within the community. Unquestionably, reanalysis is the most important mechanism for grammaticalization, as for all change.*<sup>17</sup>

Dans l'optique d'Hopper et Traugott (1993) l'analogie suit le procédé de la réanalyse. Elle ne comporte pas un changement de règle et s'opère sur l'axe paradigmatique en modifiant la représentation de surface.

Marchello-Nizia (2006) donne l'exemple de l'adverbe français *beaucoup* qui est *une grammaticalisation de type complexe, qui comporte une phase de réanalyse, puis une phase que l'on pourrait analyser comme une analogie partielle*.<sup>18</sup>

Il résulte de cette révision de la littérature que l'élément épineux concerne la réconciliation entre la spécificité du processus de l'analogie,

---

<sup>15</sup> *Ibidem.*

<sup>16</sup> Marchello-Nizia, Chr. (2006). *Op.cit.*, p. 87.

<sup>17</sup> Hopper, P. et Traugott, E. (1993). *Op.cit.*, p.32.

<sup>18</sup> Marchello-Nizia, Chr. (2006). *Op.cit.*, p. 86.



d'une part, et son rapport étroit avec le phénomène de grammaticalisation, d'autre part. Cette réconciliation permettra de reposer cette question autrement.

## II. Le système grammatical entre irrégularités et régularisation

Qu'il soit lexical ou grammatical, le système linguistique est régi par des irrégularités dont le seul responsable est l'utilisateur de la langue, saisi par ce désir d'originalité. Or, une volonté d'identification minimale s'avère nécessaire afin de réduire cet arbitraire individuel en introduisant *un principe d'ordre et de régularité dans certaines parties de la masse des signes*.<sup>19</sup> Certains cas de grammaticalisation auraient été à l'origine des créations expressives individuelles qui se seraient répandues. L'analogie, en tant que procédé diachronique permet de généraliser les règles en introduisant dans le système grammatical des formes qui ne devraient pas y exister. Elle consiste ainsi à établir l'uniformisation du système, par la réduction des formes déviantes.

### 1. La grammaticalisation : un procédé expressif

En réalité, plusieurs linguistes ont montré que la recherche de l'expressivité constitue l'une des motivations premières expliquant le phénomène de grammaticalisation. Ce fait a été signalé depuis Meillet (1982) : *Ce qui provoque le début [de la grammaticalisation], c'est le besoin de parler avec force, le désir d'être expressif*.<sup>20</sup>

Le besoin d'expressivité s'explique par ce qu'on appelle la loi de l'usure : plus un mot est fréquemment employé, plus il perd de sa charge expressive. Le locuteur a même le sentiment que ce mot ne remplit plus sa fonction communicative : *À chaque fois qu'un élément linguistique est employé, sa valeur expressive diminue et la répétition en devient plus aisée. Un mot n'est ni entendu ni émis deux fois exactement avec la même intensité de valeur. C'est l'effet ordinaire de l'habitude. Un mot nouveau frappe vivement la première fois qu'on l'entend ; dès qu'il a été répété, il perd de sa force, et bientôt il ne vaut pas plus qu'un élément courant depuis longtemps*.<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup> Saussure, F. De. (1995). *Op.cit.*, p. 182.

<sup>20</sup> Meillet, A. (1982). *Op.cit.*, p. 139.

<sup>21</sup> Meillet, A. (1982). *Op.cit.*, p. 135.

Ainsi, le locuteur tend à remplacer ces expressions usuelles et routinières par des constructions neuves et frappantes afin d'agir sur ses interlocuteurs. Mais, les expressions nouvelles finissent, elles aussi, par subir le même phénomène d'usure. Ce mouvement est décrit aussi par Frei (1993), comme un passage du signe expressif au signe arbitraire.<sup>22</sup> C'est pour cela que le mouvement dialectique d'usure-expressivité-usure est voué à s'éterniser. Il est toutefois, l'un des moteurs les plus importants des changements linguistiques : pour Frei, le fait expressif se définit comme : *Un ensemble de déformations plus ou moins fortes et plus ou moins conscientes que le locuteur fait subir au système normal de la langue*.<sup>23</sup>

C'est dans ce sens que nous considérons la grammaticalisation. Le phénomène d'expressivité fait de la grammaticalisation un type de changement irrégulier qui s'opposerait à la norme en usage. Cette déformation peut prendre l'aspect général d'une forme incorrecte, une erreur accidentelle qui se fait en discours et de manière individuelle. Or, Frei (1993) parle d'une *déformation plus au moins consciente*, donc d'une déviation (erreur ou autre) dont le locuteur peut être conscient et dont l'objectif est d'affirmer son originalité en évitant la banalisation du discours. Or, cela semble correspondre plutôt à la définition de la *figure*.

Que cela corresponde à la définition de la figure ne devrait pas surprendre. D'ailleurs, l'appréhension de la figure comme une déformation du sens propre se confirme avec le sens étymologique de la métaphore et de la métonymie. De même, nous comprenons pourquoi, à ce niveau, l'ajout d'une préposition devant un nom de ville, en latin, peut être toléré s'il agit de poésie, bien que cet ajout soit considéré ailleurs comme une faute agrammaticale. Il s'ensuit que la transgression (par le recours à des figures) ne sera acceptée que dans un contexte poétique, qui constituera l'environnement dans lequel cette innovation sera tolérée, en un premier temps.

En revanche, la grammaticalisation est censée se produire dans n'importe quel type de discours et en particulier dans le discours courant. Nous assistons *a priori* à un contraste entre le contexte figural et celui de la grammaticalisation. Un tel paradoxe devrait s'abolir, si l'on considère la métaphore non seulement comme un procédé qui sert à des fins

---

<sup>22</sup> Frei, H. (1993). *La grammaire des fautes*. Slatkine Reprints. Genève- Paris, p. 233.

<sup>23</sup> Frei, H. (1993). *Op.cit.*, p. 237.

poétiques et rhétoriques mais aussi et surtout comme un mécanisme qui gère toute notre communication quotidienne.<sup>24</sup>

Nous argumenterons, en priorité, en faveur d'une saisie de la grammaticalisation comme une déformation du système « normal » de la langue par le recours à la métaphorisation. Nous poserons donc que les relations grammaticales étaient à l'origine des relations métaphoriques.

### 1.1. Métaphorisation<sup>25</sup>

Pour définir ce mécanisme, nous pensons en particulier aux travaux d'Aristote (n.d./1980). Dans l'optique de ce philosophe, la métaphorisation consiste en une *application d'un nom impropre*<sup>26</sup>. Nous y retrouvons d'emblée le processus expressif. Car la métaphore de par ce fait même renvoie à un usage déplacé qui s'oppose à l'application dite « propre » d'un nom, considéré comme l'emploi normatif. Ainsi, faire appel à des transferts métaphoriques constitue une façon de transgresser le contexte ordinaire ou courant. Ces transferts sont par conséquent, des formes de création initialement individuelles. C'est dans ce sens que nous considérons la métaphorisation comme étant le premier procédé grâce auquel se déclenche le processus de grammaticalisation. Cette opération présuppose deux étapes : d'une part, un transfert de traits entre les sémèmes, d'autre part, une réduction des oppositions en sélectionnant un trait commun. Dire *cet homme est un lion* présuppose qu'on transfère le trait [+férocité] à l'homme qui ne l'a pas forcément. Mais cela présuppose aussi qu'on passe sous silence obligatoirement les autres traits discordants comme [+queue, +quatre pattes, +crocs, +crinière, ...]. C'est une condition *sine qua non* du processus de métaphorisation. Autrement, le processus est voué à l'échec, car celui qui le reçoit pourrait le remettre en question en disant, « mais alors, où sont sa queue et ses crocs, etc ? ». Il s'ensuit, donc, obligatoirement, la présence de deux phénomènes, à savoir celui de perte et celui d'acquisition avec mise en valeur. Ce cas concerne

---

<sup>24</sup> C'est grâce au travail de Lakoff et Johnson que la métaphore cesse d'être uniquement un *procédé de l'imagination poétique et de l'ornement rhétorique, elle concerne les usages extra-ordinaires plutôt qu'ordinaires du langage [...]* Nous nous sommes aperçu au contraire que la métaphore est partout présente dans la vie de tous les jours. (1985: 13).

<sup>25</sup> Ce terme renvoie à la fois à la métaphore et à la métonymie en tant que procédés de figuration.

<sup>26</sup> Aristote, (n.d./1980). *Op. cit.*, p. 107.

surtout les cas de prépositions qui ont pour origine des noms de parties du corps humain ou d'animaux.

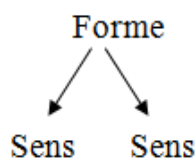
Ce traitement individuel a favorisé la distinction -que nous récusons- entre sens et signification, et qui est relative à l'opposition saussurienne *langue/ parole*. Il en résulte, pour un mot qui a une signification « x » dans la langue un sens « z » au niveau de la parole. Mais est-ce que cela n'impliquerait pas chez le locuteur une incapacité de distinguer ce qui est individuel (propre à la parole) de ce qui est collectif (propre à la langue) ?

Cette indistinction, si elle est avérée, pourrait expliquer partiellement le processus de réanalyse. Elle serait même étayée par une certaine méconnaissance congénitale de la langue, due au défaut de transmission de la langue entre les générations. Ce défaut de transmission a pour conséquence connue, entre autres, le phénomène de la démotivation.

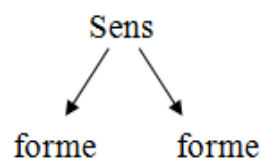
## 1.2. La grammaticalisation: un processus générateur de l'irrégulier et de l'ambigu

Nous avons essayé de montrer que le phénomène de grammaticalisation se déclenche grâce à une erreur individuelle qui se manifeste à travers la métaphorisation en tant que déformation du sens original ou bien à travers la réanalyse, c'est-à-dire relativement aux frontières des syntagmes et des expressions. En essayant de corriger cette « erreur », le locuteur obtient le résultat inverse de celui qu'il escomptait et finit par consolider davantage cet arbitraire en compliquant la relation forme-sens et en contribuant à l'éloigner de sa forme originale.

Dans le processus de grammaticalisation, nous pouvons déduire deux schémas qui illustrent la relation forme-sens :



**Figure 1.**  
La polysémie



**Figure 2.**  
La synonymie

Bien que chaque schéma représente un type de relation différent : où l'on peut parler d'une polysémie dans le premier et d'une synonymie dans le

second, il s'agit dans les deux cas, d'une violation du principe d'univocité, c'est-à-dire *une forme = un sens*. Ils constituent ainsi des écarts par rapport à la norme, en l'occurrence deux réalisations irrégulières.

Avant d'analyser chaque cas à part, il faut bien s'entendre d'abord sur les concepts et rappeler quelques principes.

- Le domaine de signification de la préposition est le domaine du contexte. Ce dernier est défini, d'abord, dans le sens premier, c'est-à-dire celui d'environnement et « d'entourage immédiat ». Cette constatation est valable aux différents stades de la grammaticalisation de la préposition. Ainsi, même pour les prépositions spatiales, qui se présentent « à un premier niveau d'abstraction », l'espace n'est « convoqué que par l'environnement, et surtout les noms et les verbes de l'entourage immédiat ». <sup>27</sup> Il est, ensuite, pris dans le sens large du terme, intégrant la dimension historique et socio-culturelle du langage.

- Par polysémie, il ne faut pas entendre la multiplication des significations intrinsèques, qui est relative à la polysémie lexicale, mais plutôt à des usages différents de la préposition dans des contextes différents. La synonymie, quant à elle, c'est de faire le même usage de deux grammèmes donnés, dans tous les contextes où apparaissent ces deux grammèmes.

### 1.2.1. Perturbation du système logique de la langue : La polysémie

La polysémie est le résultat des mécanismes auxquels fait appel le processus de grammaticalisation et dont nous avons parlé plus haut. En fait, c'est grâce à la métaphorisation et à la réanalyse, que nous assistons à des interprétations nouvelles qui se généralisent selon les contextes d'apparition et la fréquence d'emploi.

La tradition grammaticale a déterminé pour chaque préposition des usages différents. Ces usages se répartissent selon trois domaines essentiels, en l'occurrence le *spatial*, le *temporel* et le *relationnel*. Historiquement et d'après les écrits relatifs au cognitivisme, ces trois emplois dérivent l'un de l'autre et obéissent à l'ordre hiérarchique suivant:

**Spatial > temporel > relationnel.**

**Figure 2.**

L'évolution sémantique des catégories.

---

<sup>27</sup> Cf. Cadiot, P. (1997). *Les prépositions abstraites en français*. Colin. Paris, p. 250.

Ils entretiennent entre eux une relation de continuité qui se manifeste dans les phases intermédiaires où le nouveau coexiste avec l'ancien. Le sens premier est l'emploi spatial. Cela implique *a priori* une configuration régulière de la polysémie prépositionnelle. Or, le couple démotivation/remotivation remet en question un tel ordonnancement. Ainsi, tout semble commandé par ce désir de rétablir la transparence perdue.

Que nous ayons des cas qui présentent les mêmes phases d'évolution sémantique (concret > abstrait), cela ne signifie pas pour autant qu'il y ait un enchaînement régulièrement observé dans la création d'outils grammaticaux. Cela veut dire aussi que ce principe d'évolution n'est pas récursif. Ainsi, le fait de ne pas trouver de contre-exemples ne veut pas dire qu'il n'en existe pas. Il n'y a eu ni étude de tous les cas, ni une étude de toutes les langues. Ce ne sont, pour l'instant, que des tendances globales qui prennent le phénomène dans un seul sens. Aussi faut-il signaler que le degré d'abstraction qu'atteint la préposition est variable d'un cas à l'autre. En fait, ce changement sémantique n'est pas toujours mené à terme : nous trouvons des prépositions dont l'évolution s'arrête dès la première étape du changement. Nous en citerons deux à titre d'exemple : *pendant* et *durant*. Bien qu'elles résultent de processus de grammaticalisation assez anciens, les deux grammèmes ne manifestent pas le même degré de démotivation que les autres. Ils se sont formés à partir de la grammaticalisation des participes présents du verbe « *pendre* » (pendant : « être en instance, en suspens ») et « *durer* » (durant : « continuer d'être, résister »).

Les deux prépositions ont donc été employées pour exprimer des relations temporelles : *pendant la nuit*, *pendant son séjour*, *durant l'été*, etc.

En fait, c'est leur faible fréquence qui est responsable de ces contextes d'apparition plus contraints (temporel). Leur sémantisme demeure ainsi plus saisissable.

Il est à noter, aussi, que, respectivement à leur place, ces deux grammèmes peuvent se trouver en post-position. On parle de « *sa vie durant* », « *une heure durant* », « *le temps pendant* ». Ce qui remet en question même ce critère positionnel qu'on retient de son sens étymologique (du latin *prae-positio* c'est-à-dire l'action de mettre en avant). D'autres, cependant, poursuivent leur évolution et se démotivent davantage. Chaque pas vers la démotivation ouvre la voie vers une plus grande abstraction ». Or l'abstraction ouvre la voie, à son tour, à l'extension vers d'autres emplois. C'est le cas, par exemple, de *à* et *de*,

qui sont dites à juste titre prépositions « polyvalentes et abstraites ». Nous sommes tentée de dire « polyvalentes parce qu'abstraites ».

En plus de l'aspect irrégulier, la polysémie prépositionnelle est généralement source d'ambiguïté. Cela est valable surtout pour les prépositions qui ont subi un degré d'abstraction avancé, comme *à* et *de*. Ainsi, dans une expression comme « *l'amour de Dieu* », deux interprétations sont offertes au lecteur : soit l'amour que Dieu nous porte (Dieu est sujet : Dieu aime), soit celui qu'on éprouve nous-même pour Dieu (Dieu est C.O.D: Dieu est aimé).

De même, une phrase comme « *être à la cuisine* », est capable de fournir ou bien une interprétation spatiale (il serait ici l'équivalent de « dans »), ou bien fonctionnelle ou bien les deux à la fois. Cf.:

« *Que fait Philippe ? - il est à la cuisine* (il prépare le déjeuner)  
« *Où est Philippe ? - il est à la cuisine* (il y discute avec Catherine).<sup>28</sup>

Mais, il faut reconnaître que même les prépositions les moins grammaticalisées se révèlent parfois, incapables d'offrir une interprétation univoque et mettent le récepteur dans le flou et la confusion. Il s'ensuit des phrases comme :

Il est mort **dans un accident**, Il parle **avec une voix cassée**.

Dans le premier cas, nous retrouvons, à côté de la lecture temporelle (lors d'un accident) une interprétation causale (à cause d'un accident). Dans le second, l'interprétation instrumentale alterne plutôt avec la manière.

### 1.2.2. L'ambiguïté synonymique

En abordant cette thématique, la question qui revient régulièrement est la suivante : est-ce la synonymie est une réalité linguistique ou une chimère insaisissable ?

Les réponses, souvent divergentes, peuvent se résumer en la confrontation de deux positions : celles « pour » qui s'appuient sur l'idée de la similarité sémantique entre les termes et celles « contre » qui s'opposent radicalement à cette affirmation, vu ses implications pernicieuses. Dans le cadre d'une étude de la synonymie prépositionnelle, il est indispensable de vérifier s'il existe deux prépositions qui peuvent avoir une distribution identique. Ce test, qui consiste en une comparaison

---

<sup>28</sup> Katz, E. (2002). Systématique de la triade spatiale *à*, *en* et *dans*. *Travaux de linguistique*, Duculot, p. 44.

des différents emplois, suppose la description de toutes les distributions observées ou observables.

Or, il est le plus souvent difficile de spécifier les limites de variation des interprétations, qui dépendent des locuteurs, des contextes et des périodes. Nous n'aborderons pas ce débat, nous dirons plutôt que cette question est discutable et qu'une synonymie distributive parfaite est extrêmement rare, sinon inexistante.

Nous nous contenterons d'affirmer que ce phénomène résulte du fait que, lors de la création d'un mot grammatical, l'ancien ne disparaît pas immédiatement mais coexiste, pour un temps, avec le nouveau et il peut même ne pas disparaître.

C'est le cas de la marque du futur dans les langues romanes qui alterne entre les deux formes (*je chanterai* / *je vais chanter*). Cela fait que les deux formes subsisteront pour exprimer sensiblement deux valeurs sémantiques similaires et seront déclarées synonymes.

Ainsi, deux ou plusieurs grammèmes (des prépositions en l'occurrence) peuvent évoquer dans des contextes similaires des interprétations apparentées, comme la notion de direction. Ainsi :

*Aller (à / vers / pour / sur) Paris.*

Dans d'autres contextes, le rapprochement sémantique peut se faire entre des prépositions, ordinairement classées comme étant contradictoires. Ce que nous pouvons illustrer par les exemples suivants :

*Chantal a coupé les cheveux à Christine.*

*Chantal a coupé les cheveux de Christine.*

Cette tendance à enrichir le vocabulaire en général et la terminologie grammaticale en particulier, en créant des formes synonymiques, pourrait conduire le lecteur à commettre des erreurs d'interprétation. Car, il existe toujours, même entre les mots les plus proches, des nuances subtiles qui font l'originalité de chaque grammème.

Mais il existe aussi des similarités qui font qu'ils sont interchangeables dans certains contextes. C'est ce qui explique que le rapprochement sémantique entre les prépositions *à* et *de* ne peut s'étendre à d'autres contextes : par exemple, on ne perçoit pas le même rapport, dans cette alternance entre les deux prépositions :

Il a volé les bijoux **à** Marie. (Patient)

Il a volé les bijoux **de** Marie. (Possessif)

Quel est le responsable de ce caractère relatif de la synonymie prépositionnelle et quels sont les mécanismes utilisés afin d'atteindre cet objectif ?



## 2. L'analogie, modèle de régulation de la langue

C'est le besoin de clarté et la recherche de la transparence et de l'univocité, qui met en jeu, chez les récepteurs actifs, la tendance à réduire ces anomalies, en établissant des facteurs de régulation comme le recours à l'analogie. Le résultat est toujours une simplification du système grammatical.

### 2.1. La régularisation analogique

Darmesteter (1979) définit l'analogie en grammaire, comme suit : *étant donné une forme grammaticale, une terminaison commune à quelque mots, l'analogie l'étend, au mépris de l'étymologie, c'est-à-dire de la phonétique, à toute une série d'autres mots, enlève ainsi à ceux-ci leurs formes, leurs terminaisons propres, et, les façonnant tous sur un même modèle, substitue l'unité à la variété. Par l'extension qu'elle donne à d'anciens éléments, elle crée un système nouveau*.<sup>29</sup> Dans cette définition, nous pouvons relever trois critères distinctifs de ce procédé :

- a. Un domaine d'application, à savoir le domaine grammatical,
- b. La nécessité d'un modèle, qui transcende les disparités.
- c. La réduction des traits discordants, au profit de la généralisation de ceux du modèle.

Ces caractéristiques font de la forme analogique une forme régulière *faite à l'image d'une ou plusieurs autres d'après une règle déterminée*.<sup>30</sup>

Meillet fait référence aussi à cette caractéristique du procédé analogique, en faisant l'un des procédés qui favorisent la création de nouvelles formes grammaticales : *Toutes les formes régulières de la langue peuvent être qualifiées d'analogiques ; car elles sont faites sur des modèles existants, c'est en vertu du système grammatical de la langue qu'elles sont recréées, chaque fois qu'on en a besoin [...]. Ces deux procédés, l'innovation analogique et l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome, sont les seuls par lesquels se constituent des formes grammaticales nouvelles*.<sup>31</sup>

La condition fondamentale sur laquelle reposent les innovations analogiques consiste en l'existence d'un rapprochement sémantique ou fonctionnel entre les deux unités ou paradigmes, l'unité modèle et l'unité

---

<sup>29</sup> Darmesteter, A. (1979). *La vie des mots*. Champ libre. Paris, p. 18.

<sup>30</sup> Saussure, F. De. (1995). *Op.cit.*, p. 221.

<sup>31</sup> Meillet, A. (1982). *Op.cit.*, p. 130-131.

remodelée (analogique). Ayant pour objectif la réparation des systèmes linguistiques dont les changements phonétiques ont perturbé l'harmonie, l'analogie procède d'abord morphologiquement en créant de nouveaux mots grammaticaux et en harmonisant d'autres. L'analogie mérite ainsi l'appellation de *grand agent qui modifie sans cesse les détails, et même parfois la structure générale du système*.<sup>32</sup> Pour ce qui nous concerne et nous ramène à notre question, c'est le cas de la formation de la préposition latine *post*, à partir de l'adverbe *postid*, sur le modèle *ante* > *antid*.<sup>33</sup> Ce phénomène est aussi visible surtout au niveau du procédé de renforcement, comme la création de plusieurs prépositions et adverbes en imitant, par exemple, le schéma *de* + *préposition*, à savoir *dessus*, *dessous*... Ce procédé est également valable pour la formation d'unités lexicales comme *dé-montrer*, *dé-[s]sécher*...etc. L'analogie a aussi des effets syntaxiques. Dans cet ordre d'idées, nous pouvons noter la généralisation du cas oblique pour certains verbes, aux dépens de la construction directe, comme dans « *se rappeler* » qui se construit avec la préposition *de* (*se rappeler de*) sur le modèle de *se souvenir de*.

Il en est de même de la présence d'une préposition devant des noms de lieu, introduits par des verbes statiques, par analogie avec les verbes de mouvement, comme « *il est à Paris* » à l'instar de « *il va à Paris* ».

Sur le plan sémantique, le rapport analogique qui s'établit entre la signification des prépositions et l'espace géométrique est à remarquer. À travers des repères qui rappellent le schéma spatial (orientations, cibles, sites...), les prépositions se constituent en paradigmes de formes à valeur oppositive et obéissent généralement à une systématique binaire (dynamisme / statisme, rapprochement / éloignement...).

Cette spatialisation de la signification prépositionnelle peut se généraliser même dans des cas où cette valeur est absente de la forme d'origine. C'est l'exemple de la préposition *de-puis*, dont la préposition préfixée *de* est ajoutée pour l'harmoniser en l'intégrant au schéma régulier.

## 2.2. La simplification du système grammatical

La simplification du système grammatical est un facteur corollaire de celui de l'analogie et dont l'objectif est de rétablir le principe iconique une forme <=> un sens. Il consiste en deux opérations :

---

<sup>32</sup> Meillet, A. (1982). *Op.cit.*, p. 132.

<sup>33</sup> Cf. Bréal, M. (1982). *Essai de sémantique*. Monfort. Brionne. p. 69.

- a. Soit éliminer toutes les formes superflues et réduire les paradigmes concurrents.
- b. Soit assurer une différenciation sémantique.

Le premier phénomène se manifeste à travers l'exemple le plus frappant, celui de la généralisation, en latin, de la construction prépositionnelle aux dépens de la régression progressive du paradigme des déclinaisons, qui finit par disparaître entièrement en français. Il est à remarquer qu'à une certaine période les deux procédés coexistaient, l'un à l'usage *de plus en plus incertain*, l'autre dont l'usage était devenu *de plus en plus fréquent*,<sup>34</sup> pour atteindre le stade ultime. Ce stade est celui du triomphe du système analytique sur le système synthétique.

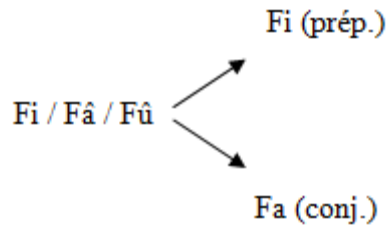
En outre, deux grammèmes qui sont en relation de concurrence risquent de menacer le but de toute communication à savoir l'intercompréhension.<sup>35</sup> C'est une étape caractéristique du processus de grammaticalisation, où nous pouvons rencontrer les deux formes ensemble, l'ancienne et la nouvelle. Ce problème peut être résolu par l'élimination de la forme ancienne. Cela a été le cas avec la préposition *devers* qui était mise en concurrence avec d'autres prépositions telles que *vers* et *envers*. C'est *devers* qui a disparu de l'usage.

Dans le même ordre d'idées, il est possible de statuer sur le sort de certaines prépositions de l'ancien français, telles que *tres*, *amont*, *aval*, *au chief de...*etc. Il suffit de faire remarquer que la disparition peut être partielle, dans le sens où l'on assiste en français moderne à une redistribution des fonctions, par exemple à travers la lexicalisation de *aval* et de *amont* qui quittent le paradigme prépositionnel pour se spécialiser dans le paradigme nominal et verbal (*l'amont*, *l'aval* : « Il regarde vers *l'aval* et tourne le dos à *l'amont* ») et la « dégrammaticalisation » en se combinant avec une autre préposition (*en amont*, *en aval*).

Quant à *très* il devient un adverbe modifieur d'adjectifs, d'adverbes, etc. Cela a été le cas, aussi, du mot arabe *fī/ fâ*, qui désignait initialement la bouche (*fī/ fâ/fû*), mais qui en est arrivé à servir, à côté de sa fonction référentielle, comme signe de relation grammaticale, c'est-à-dire comme préposition "dans", "à" et comme conjonction "et", "alors".

<sup>34</sup> Bréal, M. (1982). *Op.cit.*, p. 18.

<sup>35</sup> Darmesteter (1979) a décrit un tel phénomène comme une « concurrence vitale ».



**Figure 3.**

La grammaticalisation du mot arabe *fî/fâ*.

Bréal a appelé le deuxième phénomène « la loi de répartition ». Cette loi concerne *l'ordre intentionnel par suite duquel des mots qui devraient être synonymes, et qui l'étaient en effet, ont pris cependant des sens différents et ne peuvent plus s'employer l'un pour l'autre*.<sup>36</sup> C'est le fait d'assurer une différenciation sémantique entre des variantes phonétiques accidentelles qui se retrouvent employées simultanément. Mais cela concerne aussi les mots dont les sémantismes se retrouvent très proches. L'introduction d'une nuance de sens, dans l'un et l'autre cas, sauvegarde le principe d'économie et celui d'iconicité un sens  $\Leftrightarrow$  une forme. Elle rend surtout la coexistence des deux formes légitime. Le cas de la préposition *envers* en offre une bonne illustration. Cette forme regrammaticalisée, composée de “*en*” et de “*vers*” (du latin *versus*), s'employait en ancien français dans les trois champs sémantiques, à côté des prépositions *vers* et *devers*. Dès le français classique, les emplois temporels et spatiaux tendent à disparaître au profit d'une spécialisation de la préposition dans le domaine notionnel (relationnel).

### III. Une interaction qui n'est ni nécessaire ni obligatoire

La relation de complémentarité entre les deux procédés ne signifie pas cependant qu'ils sont toujours associés. Ainsi chacun de ces phénomènes peut avoir lieu seul. On trouve donc bien des cas d'analogie sans grammaticalisation et vice versa.

Ainsi ce phénomène se rencontre avec la formation de démonstratif *ce* ou de l'article défini *des*, là où l'« *on ne peut en rendre compte que par l'analogie* [...] *La forme ce est créée à partir d'un rapprochement entre le déterminant démonstratif pluriel ces et l'article défini pluriel les, tout à*

---

<sup>36</sup> Bréal, (1982). *op.cit.*, p. 26.

la fois par la forme, par la valeur et la fonction ; par 'analogie' avec la forme de singulier le correspondant à les, une nouvelle forme est créée pour le déterminant démonstratif singulier : ce. On note cette relation proportionnelle : les : le : ces : x, x=ce.<sup>37</sup>

En revanche, de nombreux cas de grammaticalisation ne sont que le résultat de l'agglutination d'une séquence de mots. Nous pouvons citer le cas de la locution prépositive *en face de*. Ce grammème semble avoir été emprunté au nom latin *facia*, où il désignait la partie antérieure de la tête de l'homme. Il a pu exprimer une partie d'un objet par transfert métaphorique (l'objet est vu comme un être humain) et s'employer essentiellement dans des constructions possessives pour exprimer les parties antérieures (*face*) d'un objet comme :

- a. La *face* de quelqu'un,
- b. La *face* d'une médaille, d'une monnaie...

Le comportement morpho-syntaxique qui se caractérise par la présence d'un complément au génitif ou introduit par *de*, reflète la dépendance de la partie par rapport à la totalité de l'objet.

Dans une étape plus avancée du processus de grammaticalisation, nous retrouvons *en face de*, qui ne désigne plus une partie de l'objet, mais la localisation d'un autre objet dans une zone adjacente à la partie de l'objet désigné,<sup>38</sup> comme dans *Ils restaient muets l'un en face de l'autre*.

Nous pouvons citer aussi l'exemple des locutions *au pied de* et à *flanc de*. Les deux mots *pied* et *flanc*, qu'ils soient attribués à l'être humain ou à l'animal, désignent également une partie du corps. Le premier renvoie à l'extrémité inférieure de la jambe ou de la patte, le second, quant à lui, désigne la partie latérale du corps de l'homme et de certains animaux.

Ayant subi un mécanisme de métaphorisation qui a opéré un transfert de certains de ses traits sémantiques à l'objet, les deux expressions s'emploient dans des constructions relationnelles comme : *le flanc, le pied d'une montagne*. De la désignation d'un objet, les mots tout en se délestant de certains éléments de leur contenu lexical se chargent d'exprimer un nouvel emploi spatial : *aux pieds de quelqu'un, à flanc de coteau*, etc.

Il est également le cas de la préposition dans des expressions comme *avant de* et *avant que*. Les deux formes sont composées de deux

---

<sup>37</sup> *Ibidem*.

<sup>38</sup> Goyens, M. et De Mulder, W. (2002). Présentation. *Linguisticae investigationes* 25/2. Benjamins. Amsterdam, p. 191.

éléments : le premier est la préposition ou l'adverbe (*avant*) et le second est soit la préposition *de*, soit le *que* subordonnant. Ces composantes constituaient deux étapes différentes dans le parcours d'évolution qu'a subi *avant*, qui est formé, à son tour, de l'amalgame de deux prépositions latines *ab* et *ante*.

En fait, les nouvelles périphrases qui sont entrées dans le paradigme verbal d'une langue donnée à un moment donné ne résultent pas d'une décision de la communauté de la parole, mais ont été induites par l'usage commun lentement tout au long de l'évolution de la langue au cours des siècles.

Si ce qui précède a une quelconque validité, on pourrait hasarder la formulation suivante : une forme isolée, qui n'entre dans aucun paradigme est une situation « anormale » que le système a vite fait de corriger en la plaçant dans un paradigme, soit en l'adaptant, soit en adaptant un paradigme existant.

## Conclusion

Au terme de cette réflexion, deux éléments retiennent ici notre attention.

Le premier, se manifeste dans cette tension continue à laquelle est soumis le processus de grammaticalisation et qui nous permet de voir la langue jouer à l'équilibriste. Car il faut reconnaître l'existence d'une pression intérieure qui part d'un locuteur à la recherche de renouvellement et d'expressivité et d'une pression extérieure qui émane d'un auditeur, soucieux de la compréhension sans chercher à fournir davantage d'efforts. Ainsi l'équilibre consisterait à trouver un compromis entre les attentes de l'un et les tendances de l'autre.

Le second consiste à démontrer la double facette du processus de grammaticalisation en tant que phénomène créateur et en tant que modèle de régularisation. C'est là une dualité qui nécessite la prise en compte à la fois des contraintes et des « libertés » dans la description des changements grammaticaux. Alors que les premières manifestent la tendance à la régularisation, à l'harmonisation afin d'assurer le minimum d'intercompréhension, les irrégularités, loin d'être un « défaut », constituent le moteur de la langue qui témoigne de sa puissance et qui assure sa dynamique. Ces deux aspects sont fonctionnels et varient en proportion. Le recours à l'analogie pour systématiser, une fois conjugué à l'inflation d'expressivité, a pour effet de provoquer une « désystématisation ». C'est à travers ce va-et-vient entre le régulier et l'irrégulier que la grammaire évolue et c'est dans toutes ces contradictions

qu'elle se nourrit. Le système n'est ni parfait ni stable. Il est « incomplet » et dynamique. C'est comme dirait de Saussure un chaos qui cherche à s'organiser : *une correction partielle d'un système naturellement chaotique*<sup>39</sup>.

## Références

- Antilla, R. (1989) *Historical and Comparative Linguistics*. Amsterdam: John Benjamins.
- Aristote. (1980) *La Poétique*. Paris: Seuil.
- Aristote. (n.d./1959) *Éthique à Nicomaque*. Editions les échos du maquis (<http://www.echosdumaquis.com/>).
- Aulu- Gelle. (Cité par, F.José. (1984) « La tradición histórica de la analogía lingüística ». *RSEL*, 14, 2. p. 372-373.)
- Bréal, M. (1982) *Essai de sémantique*. Monfort: Brionne.
- Cadiot, P. (1997) *Les prépositions abstraites en français*. Paris: Colin.
- Condillac (cité par Lehmann, CH. (2002). "Thoughts on Grammaticalization", *ASSIDUE, Arbeitspapiere des Seminars für Sprachwissenschaft der Universität*. Erfurt, pp.1-7 et Hopper, P. et Traugott, E. (1993). *Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 18-30.)
- Darmesteter, A. (1979) *La vie des mots*. Paris: Champ libre.
- Frei, H. (1993) *La grammaire des fautes*. Genève/Paris: Slatkine Reprints.
- Givon, T. (1991) "Serial verbs and the mental reality of event: Grammatical vs. Cognitive Packaging". *Approaches to grammaticalization*. vol 1, pp. 81-128. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Goyens, M. et De Mulder, W. (2002) "Présentation". *Linguisticae investigationes* 25/2, p. 191.
- Hopper, P. et Traugott, E. (1993) *Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 18-30.
- Humboldt (cité par Lehmann, CH. (2002) "Thoughts on Grammaticalization", *Arbeitspapiere des Seminars für Sprachwissenschaft der Universität*. Erfurt : *ASSIDUE*, n° 9 pp.1-7.
- Katz, E. (2002) Systématique de la triade spatiale à, en et dans. *Travaux de linguistique*, Bruxelles: Duculot, p. 44.
- Lakoff, G. & Johnson, M. (1985) *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris: Minuit.
- Lehmann, Ch. (2002) Thoughts on Grammaticalization, *Arbeitspapiere des Seminars für Sprachwissenschaft der Universität*. Erfurt: *ASSIDUE*, 9, pp.1-7
- Marchello-Nizia, Chr. (2006) *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles: Duculot.

---

<sup>39</sup> Saussure , F. De. (1995). *op.cit.*, p. 182-183.

- Meillet, A. (1982) L'évolution des formes grammaticales. *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: Champion, pp. 130-148.
- Peyraube, A. (2002) L'évolution des structures grammaticales. *Langages* 146, pp. 46-58.
- Prévost, S. (2003) La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut. *Le français moderne* 2 (71). Paris: CILF. p. 160.
- Salamanca, F.José. (1984) "La tradition historica de la analogia linguistica". *RSEL*, 14, 2, p. 372-373.
- Schlegel (cité par Lehmann, Ch. 2002) Thoughts on Grammaticalization, *ASSIDUE, Arbeitspapiere des Seminars für Sprachwissenschaft der Universität*. Erfurt, pp.1-7 et Hopper, P. et Traugott, E. (1993). *Grammaticalization*, Cambridge. University Press, pp. 18-30.)
- Saussure, F. de. (1995) *Cours de linguistique générale*. Payot. Paris.
- Varron, (n.d. [1954]) *De lingua Latine*. Les belles lettres. Paris.

TRABELSI, Hamida, Assistante  
Institut Supérieur des Etudes Appliquées  
en Humanités du Kef. Tunisie.  
<[Hamida\\_trabelsi@yahoo.fr](mailto:Hamida_trabelsi@yahoo.fr)>